

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

*Secrétariat Général
SC/CL*

Arrêtés du 23 novembre 2015

N° 100 - Arrêté portant approbation du renouvellement du contrat de services souscrit avec SPIE Communications pour la maintenance d'un autocom installé au Service Espaces Verts de la Ville de Tulle pour une redevance annuel de 396 € Ht soit 475.20 € TTC.

N° 101- Arrêté portant approbation du renouvellement du contrat de services souscrit avec SPIE Communications pour la maintenance d'un autocom installé à l'Ecole Joliot Curie à Tulle pour une redevance annuelle de 684 € HT soit 820,80 € TTC.

N° 102- Arrêté portant approbation du renouvellement du contrat de services souscrit avec SPIE Communications pour la maintenance d'un autocom installé à l'Ecole Turgot à Tulle pour une redevance annuelle de 540 € HT soit 648 € TTC.

N° 103- Arrêté portant approbation de la convention d'occupation d'une terrasse fermée avec la SARL ZIANI située à l'arrière du bar « Le Globe » sis 1, place Carnot à Tulle moyennant un loyer annuel de 512 €.

N° 104- Arrêté portant approbation d'un avenant de la convention de mise à disposition du local à usage de bureaux n° 44 sis HLM de la PASSERELLE souscrite avec TULLE HABITAT et la Ville de Tulle

N° 105- Arrêté portant approbation du Contrat de mise à disposition, d'entretien, de maintenance et d'affichage d'une colonne d'information à Tulle pour un montant des prestations de 1 650 € par an.

N°106- Arrêté décidant le règlement des honoraires dus à la SOTEC PLANS pour des relevés topographiques complémentaires effectués dans le cadre du projet d'une Station Sport Nature à l'Auzelou pour un montant de 4 785 €HT soit 5 752 € TTC.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR